

Séance du Vendredi 05 juin 2026

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

Secrétaire : Madame Corinne SIONÉ

Ordre du jour :

- Présentation organisation bibliothèque
- Election grands électeurs
- Création poste emploi d'été
- Création poste 30/35ème
- Présentation projet antenne téléphonique
- Organisation inauguration du 13 juin
- Organisation porte ouverte périscolaire
- Questions diverses

- **Présents** : BENOIT Gilles, Angélique HUET, Dominique PERRAGUIN, CHEMIERE Claudine, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI, Yannick MARTIN, Gueric NEVEU, Pascal RENARD, Corinne SIONÉ, Denis PEAUDECERF, Christèl GOND

- **Absents** :

- **Absents avec pouvoirs** : Laurence COCQ pouvoir à Gilles BENOIT
Régis VAULLERIN pouvoir à Dominique PERRAGUIN
Ludovic MAHÉ pouvoir à Pascal RENARD
Cyril AUCLIN pouvoir à Sybille FILIPPI
Marie CALURAUD pouvoir à Angélique HUET
Sylvie DENIZOT pouvoir à Claudine CHEMIERE
Lisa HARDOROCK pouvoir à Olivier de BRIE

La séance est ouverte à 19 h par le Maire.

Monsieur le Maire énonce l'ordre du jour et demande aux membres du conseil s'il peut y avoir conflit d'intérêts quant aux sujets abordés.

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 05 mai 2026

Monsieur le Maire demande si des membres du Conseil ont des remarques, questions ou précisions à apporter au compte-rendu, aucune remarque n'étant faite, celui-ci est approuvé et signé.

➤ Election grands électeurs

Vu le Code électoral, notamment ses dispositions relatives à l'élection des sénateurs ;

Vu le décret portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu la circulaire préfectorale relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants ;

Considérant que le conseil municipal doit procéder à l'élection des délégués et suppléants appelés à constituer le collège électoral chargé de l'élection des sénateurs ;

Déroulement du scrutin

Le conseil municipal procède à l'élection des délégués et suppléants au scrutin secret, conformément aux dispositions du Code électoral.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Délégués titulaires élus

1. Monsieur Gilles BENOIT
2. Madame Claudine CHEMIERE
3. Monsieur Ludovic MAHÉ
4. Madame Marie CALURAUD
5. Monsieur Olivier de BRIE

Suppléants élus

1. Madame Christèl GOND
2. Monsieur Pascal RENARD
3. Madame Sylvie DENIZOT

Décision

Le conseil municipal :

- **PREND ACTE** des résultats du scrutin ;
- **PROCLAME ÉLUS** les délégués et suppléants ci-dessus désignés pour faire partie du collège électoral chargé de procéder à l'élection des sénateurs ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le 27/09/2026 : Election des sénateurs

➤ **Présentation organisation de la bibliothèque**

La 1ère bibliothèque a été créée en 1993, elle était dans l'école du bourg. A ce jour, un local lui est dédié à côté de la poste et est indépendant des écoles.

Grâce aux 15 bénévoles, la bibliothèque est un lieu convivial où nous pouvons échanger, jouer, emprunter (livres, jeux, CD, DVD..) assister à des expositions, à des conférences mais aussi participer à des ateliers de bricolage.

En moyenne, les inscrits à la bibliothèque représentent environ 17% de la population de notre commune. Nous constatons pour l'année 2025, une légère baisse des inscrits sans explications notoires.

Animations gratuites pour tous :

Bricolage : tous les 1ers samedis du mois

Club lecture (2^{ème} année) : 1 fois par mois

Expositions : mise en valeur des créations des habitants de la commune

Spectacle : Claire Caillebotte

Les chemins gyacomois : petite marche avec un lecture selon thème (le 27/09/2026 hommage George SAND)

Téléthon : bricolage avec les enfants (activité payant au profit du téléthon)

➤ **Création d'un poste d'adjoint technique pour les besoins saisonniers**

Vu le Code général de la fonction publique, notamment l'article L.332-23 2° ;

Considérant qu'en raison de l'augmentation des besoins liés à la période estivale, notamment pour l'entretien des espaces verts, de la voirie et des équipements communaux, il est nécessaire de renforcer temporairement les effectifs du service technique ;

Cet emploi est créé à temps complet, à raison de 35 heures hebdomadaires.

L'agent recruté assurera notamment les missions suivantes :

- Bâtiments communaux ;
- Entretien des espaces verts ;
- Travaux d'entretien courant de la voirie communale ;
- Nettoyage et entretien des bâtiments et équipements communaux ;
- Participation aux travaux divers réalisés par le service technique ;

La rémunération sera fixée par référence à la grille indiciaire du grade d'Adjoint Technique Territorial, au 1^{er} échelon, et comprendra les éléments de rémunération prévus par les textes en vigueur.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **Décide** à l'unanimité de créer un emploi d'Adjoint Technique Territorial à temps complet pour les périodes estivales ;
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à procéder au recrutement de l'agent contractuel et à signer le contrat ainsi que tous les documents afférents.

➤ **Création d'un poste d'adjoint technique scolaire et périscolaire**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le budget communal ;

Considérant la nécessité de renforcer l'organisation des services scolaire et périscolaire afin d'assurer les missions d'entretien des locaux, de restauration scolaire et de toute autre mission relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux et nécessaire au bon fonctionnement des services.

Considérant qu'il convient de créer un emploi permanent pour répondre à ces besoins ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **Décide** de créer un emploi permanent d'**Adjoint technique territorial**, relevant de la catégorie C de la filière technique. Cet emploi est créé à temps non complet à raison de 30/35ème.

La rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire du cadre d'emplois des Adjointes techniques territoriaux, ainsi qu'aux régimes indemnitaires applicables dans la collectivité.

- **D'autoriser** Monsieur le Maire à procéder au recrutement de l'agent et à signer le contrat ainsi que tous les documents afférents.

➤ Présentation projet antenne téléphonique

Le réseau BOUYGUES demande l'autorisation d'installer une antenne Bourgneuf, afin d'optimiser la couverture 4-5G.

Cette installation serait construite dans le même périmètre de l'antenne ORANGE déjà existante au terrain de skate-park de Bourgneuf.

L'entretien de cette antenne est entièrement à la charge de BOUYGUES.

Un dédommagement à la commune de 3 000€/an serait demandé à BOUYGUES.

La délibération de cette demande sera vue au prochain Conseil Municipal et si c'est approuvé les travaux débuteraient au mois d'octobre 2026 pour une mise en service prévue en avril 2027.

➤ Organisation inauguration du 13 juin

Rendez-vous à 8h devant la cantine pour toutes les conseillers volontaires à aider pour la mise en place et l'organisation de cette inauguration qui débutera à 10h (ruban à couper).

Différentes personnalités ont été conviées à cet événement dont le préfet du Cher, des représentants de la CAF, les enseignants, le personnel communaux, les artisans et architectes ayant participé à la construction des locaux, les représentants du Conseil départemental 18, de la Région....

➤ Organisation des portes ouvertes espace périscolaire

Le 27 juin de 9h à 12h, le bâtiment périscolaire sera ouvert afin de faire découvrir cette nouvelle structure aux parents et à tous les habitants de la commune.

Les volontaires pour aider à l'organisation de cette journée sont attendues à partir de 8h ce 27 juin.

➤ **Questions diverses**

Travaux en cours :

Kiosque : L'électricité et l'éclairage ont été installés sous le kiosque, l'accès et l'allumage se fait des locaux de la mairie.

Hangar municipal : Les tôles translucides sont enlevées afin d'installer les panneaux photovoltaïques.

Voierie : réfection le 27 et 28 juin de la route de Berry Bouy et de la rue des Chaumes (à partir de la pharmacie et jusqu'à l'église). Les travaux sont pris en charge par le département.

Journée du 13 juillet 2026 :

A partir de 18h30 apéritif républicain dans les jardins de la mairie, pour les habitants de la commune
Suivra :

- un repas (sur réservation à l'avance)
- une retraite aux flambeaux
- une animation musicale.

Déléguée du BERRY REPUBLICAIN :

Yolaine LAUGERAT succède à Pascal DENIZOT sur les communes de Saint-Eloy-de-Gy et Vasselay.

Cloches de l'église :

Les cloches de l'église de Saint Eloy seront enlevées le lundi 22 juin afin d'être restaurées, pour ensuite commencer la réfection du Beffroi.

Suite à l'appel aux dons pour la réfection du beffroi il y a, à ce jour, 45 donateurs pour une cagnotte de 15 000,00 €.

Aide aux devoirs :

Voir pour remettre cette action, basée sur le volontariat en place pour la rentrée de 2027 ?

A définir les personnes qui seraient volontaires, les locaux qui pourraient être mis à disposition par la mairie et les jour concernés.

Marché du mercredi :

Il est demandé si le jour du marché il pourrait y avoir une information panneaux (mobiles ou permanents ?) qui rappellerait le marché du mercredi.

La séance est levée à 21 h.

Prochain conseil le 07 juillet 2026

Le Secrétaire
Corinne SIONÉ

Le Maire,
Gilles BENOIT

Les Membres

